

VILLE DE VOUZIERES

COMPTES ADMINISTRATIFS & BUDGETS PRIMITIFS

Conseil municipal du 19 mars 2019

Rapport du Maire

COMPTES ADMINISTRATIFS & BUDGETS PRIMITIFS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 2
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	page 3
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	page 9
LA DETTE	page 13
L'EPARGNE	page 15
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	page 17
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	page 19
BUDGET DE L'EAU - VOUZIERIS	page 21
BUDGET DE L'EAU - VRIZY	page 22
BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT	page 23
BUDGET LOTISSEMENT	page 24
CONCLUSION	page 25

Rapport de présentation

Le Maire de Vouziers,

Yann DUGARD.

INTRODUCTION

Les dotations 2019 ne sont pas encore notifiées. Les montants 2018 ont servis de base à la proposition budgétaire.

Les états fiscaux ne sont pas connus, les recettes actualisées seront intégrées ultérieurement si nécessaire.

Cette présentation tient compte des efforts déjà engagés par la Municipalité de 2014 à 2018, en termes d'économies, de mises en concurrence des prestataires et d'étude de la tarification des services.

Elle intègre également le transfert du personnel communal à la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise suite à la mutualisation des services.

Les charges de personnel seront refacturées à la commune par l'intermédiaire de l'Attribution de compensation.

Celle-ci subit des mutations au fur et à mesure des transferts de compétences :

- Initialement recette de fonctionnement se substituant aux recettes fiscales professionnelles suite au passage en fiscalité professionnelle unique en 2014, elle représente 791 580 € en 2019,

- Elle intègre également, pour des montants moindres, l'adhésion au service commun Urbanisme pour 13 731 € et du service technique mutualisé pour la commune de Vrizy (résilié depuis)
- Elle a été minorée en 2018 suite au transfert de la compétence contingent incendie, (191 841 € disparaissent des dépenses de fonctionnement)
- Elle devient dépense de fonctionnement à compter de cette année car les charges de personnel transférées (2 131 933 €) sont plus importantes que les recettes.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

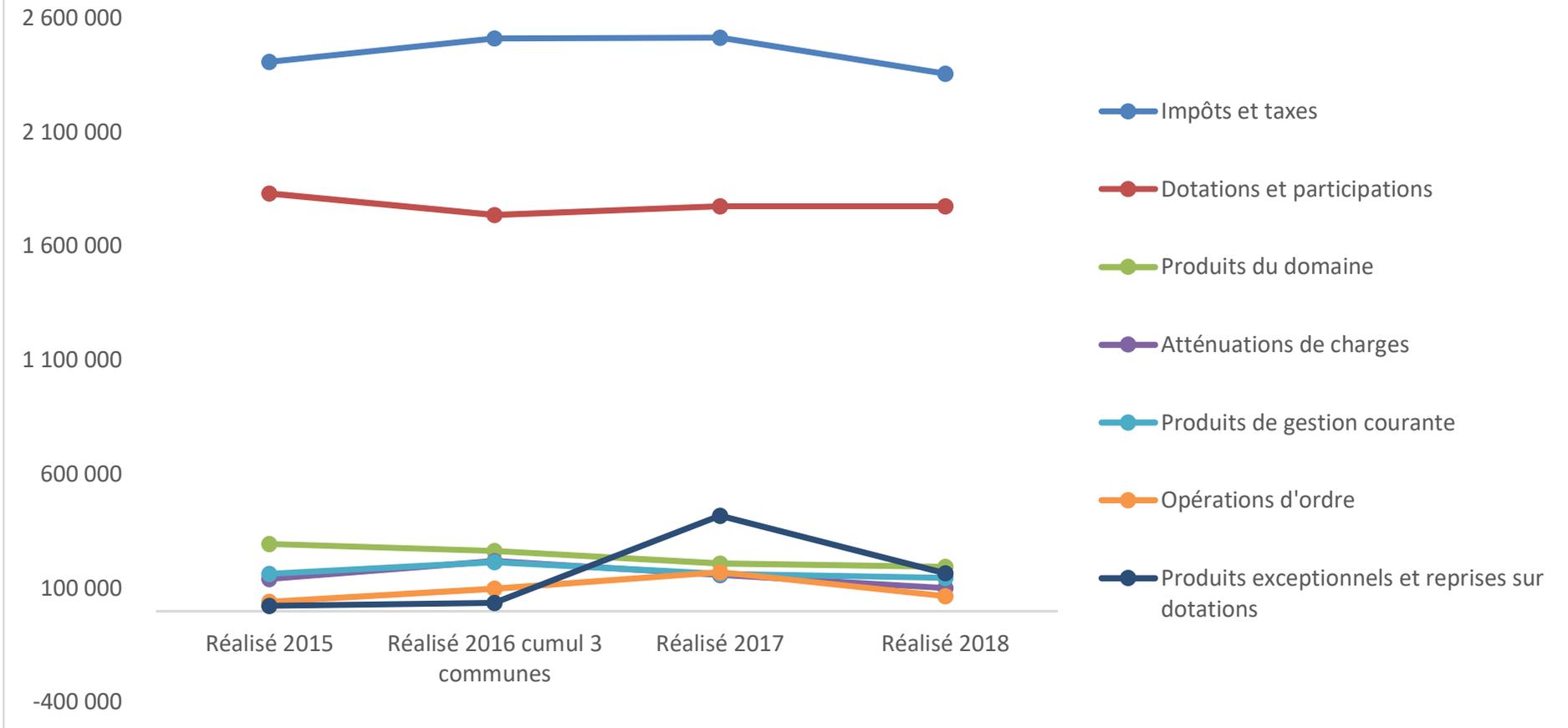
Sur la période de 2015 à 2018 :

Les recettes des impositions augmentent sur la période en raison de la montée en puissance du fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales et d'une augmentation des taux d'imposition de 2 % en 2015 puis de 1 % en 2017. Elles diminuent en 2018 car l'attribution de compensation baisse en 2018.

En 2016, le cumul de la fiscalité des 3 communes déléguées apparaît nettement. On retrouve ce schéma au niveau des dotations avec la neutralisation de la contribution au redressement des finances publiques.

La courbe des produits exceptionnels varie en fonction des ventes de terrains.

Evolution des recettes de fonctionnement de 2015 à 2018



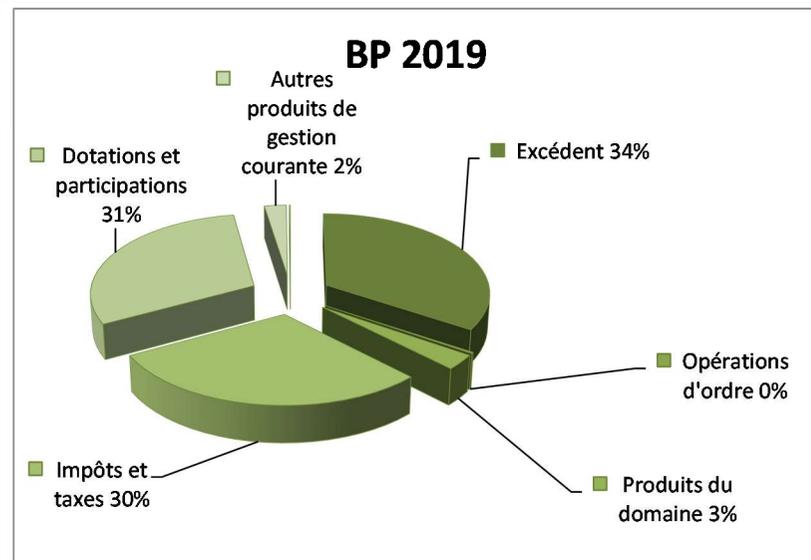
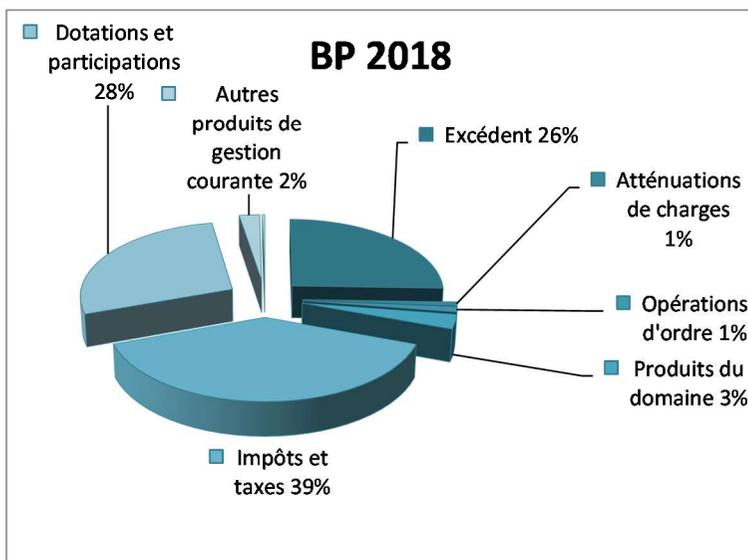
L'évolution avec le budget précédent :

- L'attribution de compensation et les remboursements sur rémunérations disparaissent des recettes suite à la mutualisation des services,
- Un fonds de concours de 50 000 € a été inscrit en 2019 en provenance de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise pour participer aux charges de fonctionnement du Centre Les tourelles.
- Les produits du domaine sont impactés d'une part, par la disparition d'une participation du FJEP pour la mise à disposition d'un personnel

- Le passage des rythmes scolaire à 4 jours génère des pertes de recette des familles, de l'Etat ainsi que de la CAF,
- Les opérations d'ordre comprenait en 2018 le transfert de l'assurance dommage ouvrage liée à la construction du pôle scolaire Dora Lévi à des fins d'amortissement,
- Une provision de 12 500 € constituée pour le centenaire 1918-2018 a été reprise en 2018. C'était une action ponctuelle.

EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	% d'évolution	Montant
Excédent	1 557 126	1 989 434	27,76%	432 307
Atténuations de charges	50 000		-100,00%	-50 000
Opérations d'ordre	66 000	14 000	-78,79%	-52 000
Produits du domaine	188 500	174 600	-7,37%	-13 900
Impôts et taxes	2 384 400	1 721 000	-27,82%	-663 400
Dotations et participations	1 699 300	1 765 800	3,91%	66 500
Autres produits de gestion courante	143 500	138 500	-3,48%	-5 000
Produits exceptionnels et financiers	16 174	6 666	-58,78%	-9 507
TOTAL	6 105 000	5 810 000	-4,83%	-295 000



LA FISCALITE

La commune nouvelle a pour conséquence un lissage des différents taux d'imposition dans les 3 communes déléguées sur 10 ans.

Lors des orientations budgétaires, le maintien des taux d'imposition était envisagé.

Les taux moyens pondérés :

Taxe d'habitation :	19,54 %
Taxe Foncier Bâti :	14,96 %
Taxe Foncier Non Bâti :	25,62 %

L'impact dans chaque commune sera différent puisque les taux initiaux le sont. A titre indicatif, l'impact sur la taxe d'habitation sera le suivant :

Cette simulation est basée sur les valeurs locatives moyennes connues pour chaque commune en 2018 (Vouziers : 2 371 € ; Vrizy : 1 759 € ; Terron sur Aisne : 1 359 €).

VOUZIERS - Impact du lissage du taux de taxe d'habitation par commune déléguée					
	Taux lissés 2018	Taxe d'habitation 2018 part communale	Taux lissés 2019	Taxe d'habitation 2019 part communale	Ecart
Vouziers	19,60%	465 €	19,59%	464 €	-1 €
Vrizy	17,29%	304 €	17,56%	309 €	5 €
Terron sur Aisne	24,13%	328 €	23,56%	320 €	-8 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

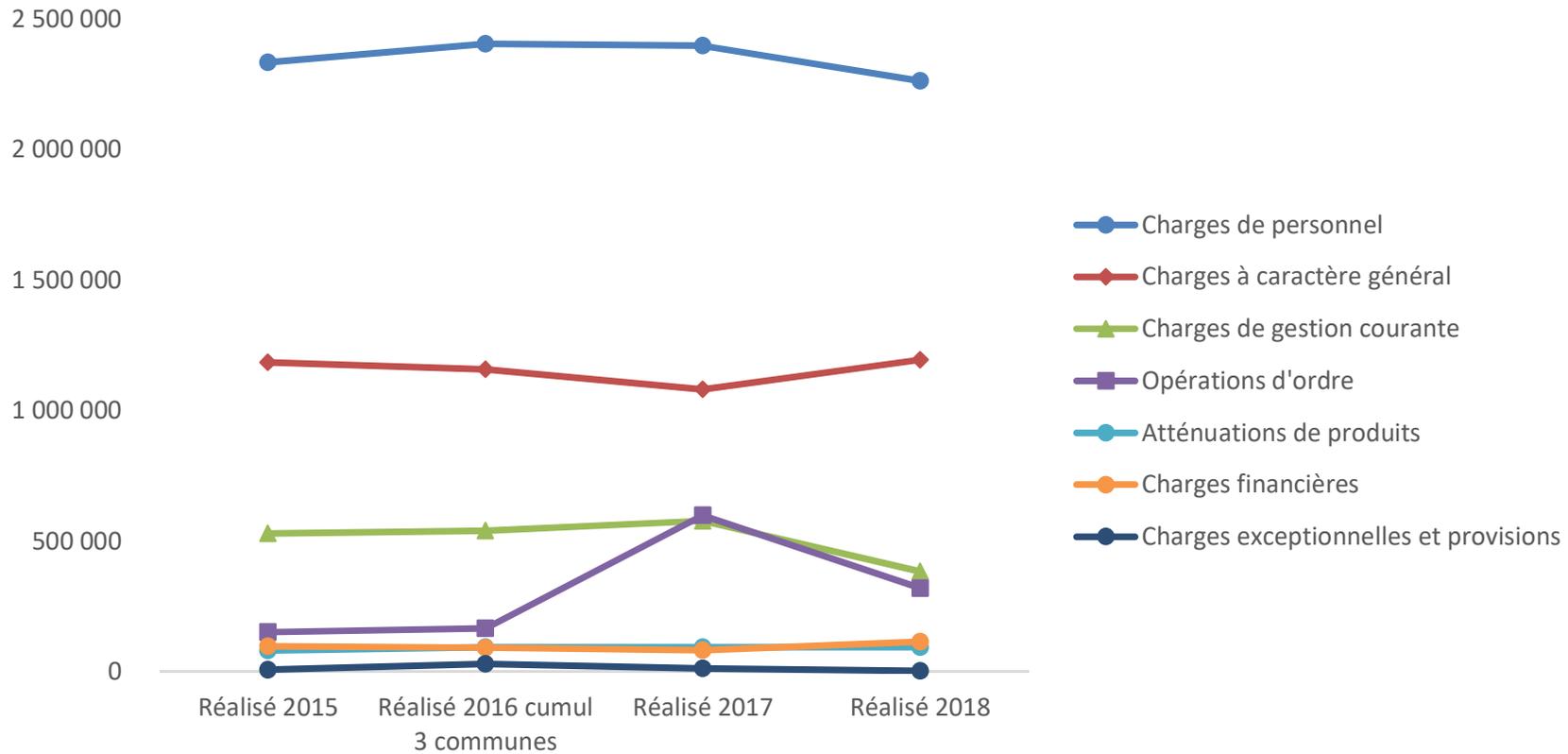
Sur la période de 2015 à 2018:

Les charges de personnel diminuent en 2018 en raison du non remplacement de départ en retraite et de l'arrêt des nouvelles activités périscolaires.

Les charges à caractères générales après plusieurs années de baisse augmentent ponctuellement à cause de la célébration du centenaire 1918-2018 et de l'assurance dommage ouvrage du pôle scolaire.

Les charges de gestion courante baissent à cause du transfert du contingent SDIS à la 2C2A (cette charge est déduite de l'attribution de compensation).

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2015 à 2018



L'évolution avec le budget précédent :

Les charges à caractère général reprennent leur niveau de 2017 car les crédits d'assurance dommage ouvrage du pôle scolaire disparaissent.

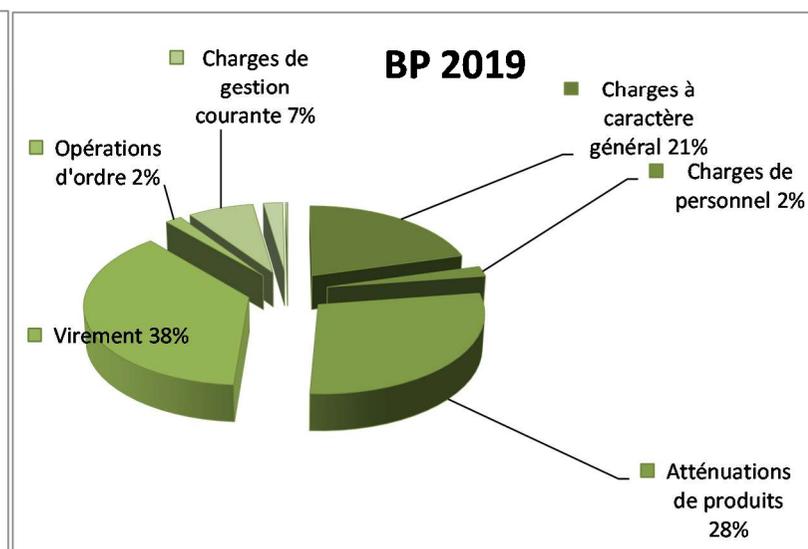
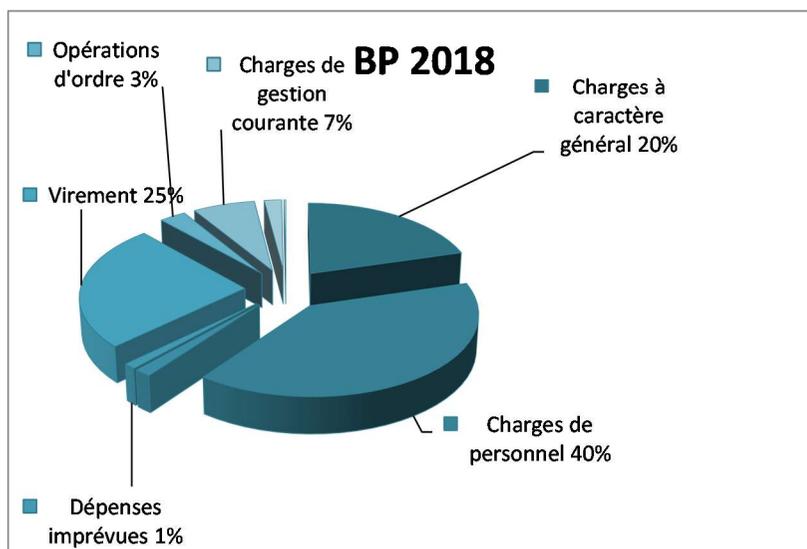
Les charges financières comprennent l'intégration progressive de l'emprunt souscrit pour la construction du pôle scolaire Dora Lévi.

Les opérations d'ordre en 2018 enregistreraient une régularisation des amortissements des communes historiques de Terron sur Aisne et Vrizy.

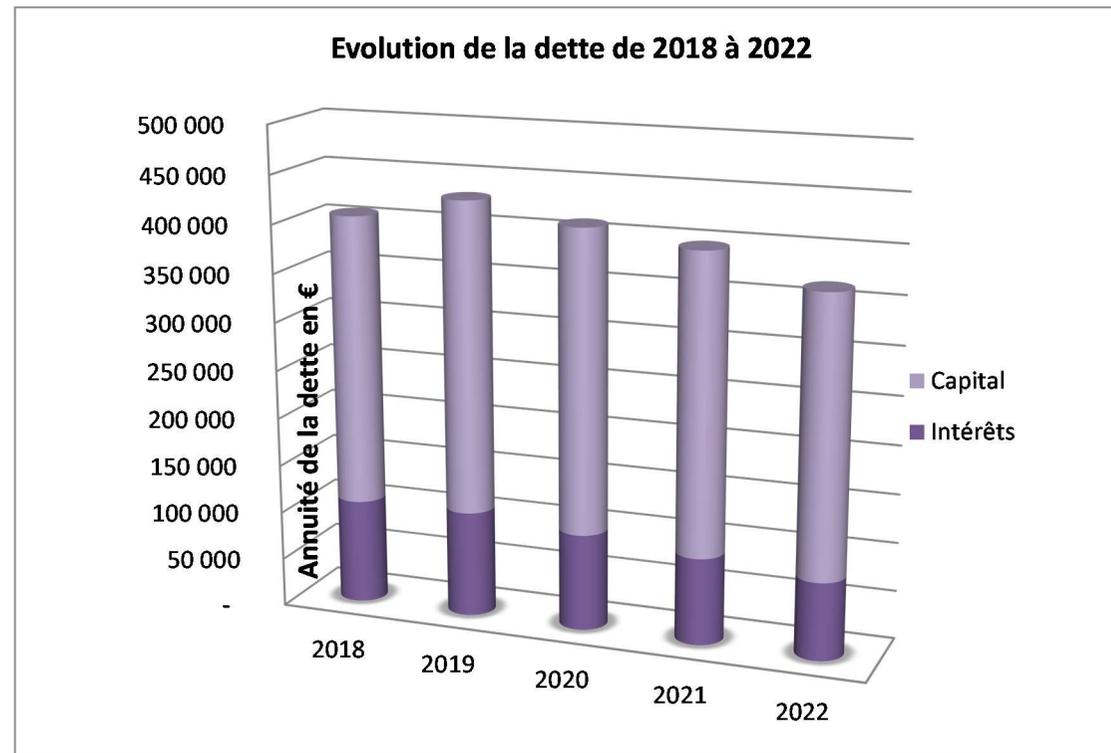
Les autres changements sont dus au transfert du personnel à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

EVOLUTION DU BUDGET PRIMITIF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	% d'évolution	Montant
Charges à caractère général	1 252 000	1 200 000	-4,15%	-52 000
Charges de personnel	2 425 000	120 000	-95,05%	-2 305 000
Atténuations de produits	92 500	1 642 500		1 550 000
Dépenses imprévues	70 000		-100,00%	-70 000
Virement	1 550 000	2 187 000	41,10%	637 000
Opérations d'ordre	176 500	105 000		-71 500
Charges de gestion courante	412 500	420 000	1,82%	7 500
Charges financières	115 000	123 000	6,96%	8 000
Charges exceptionnelles	11 500	11 500		
Dotations aux provisions		1 000		1 000
TOTAL	6 105 000	5 810 000	-149,33%	-295 000



LA DETTE

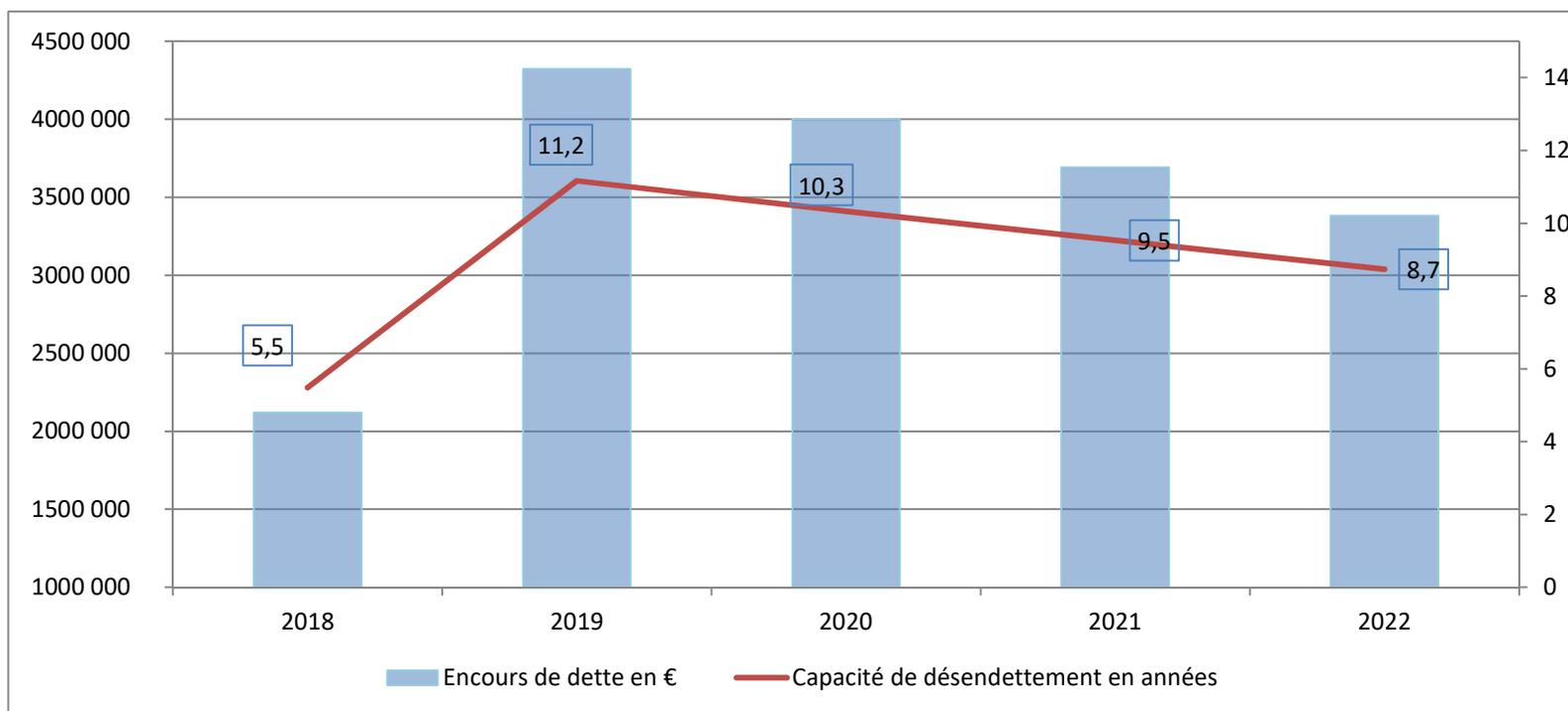


En 2019, l'encours de dette par habitant est de 944 €, la moyenne nationale de 756 €. Il passe à 874 € par habitant en 2020 puis à 806 € par habitant en 2021 pour redescendre sous la moyenne en 2022 à 739 € par habitant.

La capacité de désendettement illustre le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne (hors cessions).

L'hypothèse retenue est le maintien d'une épargne nette équivalente à celle de 2018. L'emprunt relais souscrit pour la construction du pôle scolaire n'a pas été intégré dans la simulation car il sera remboursé au fur et à mesure du versement des subventions.

Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement



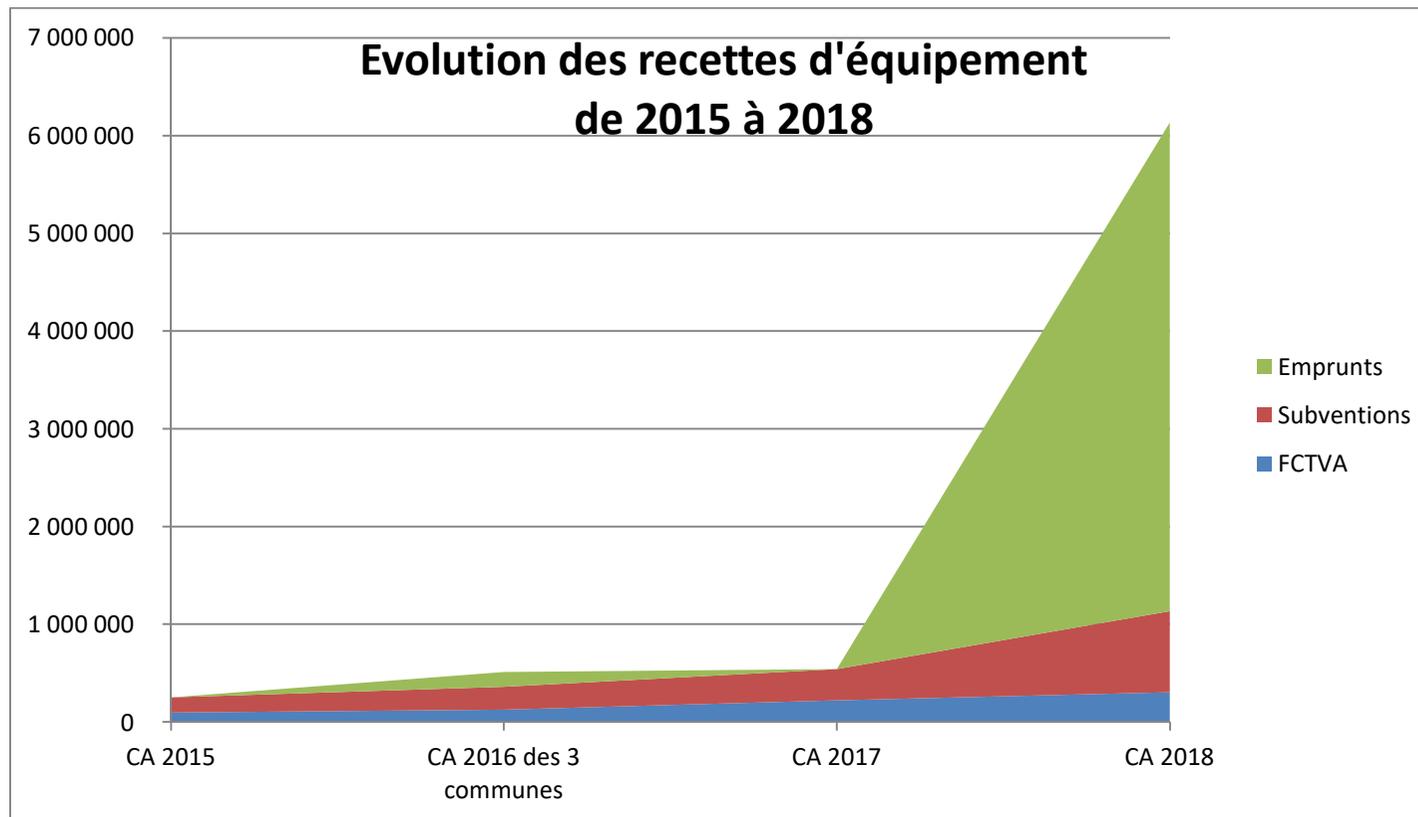
L'EPARGNE

La rétrospective a été présentée lors des orientations budgétaires. Il est proposé une prospective suivant un scénario « au fil de l'eau » intégrant les évolutions récentes.

Elle met en évidence une tendance générale, sans prendre en compte les actions de gestion ou les investissements nouveaux hormis l'intégration du remboursement de l'emprunt de 2 500 000 € à compter du 25 janvier 2018.

Evolution des charges et produits de fonctionnement en euros		Réalisé 2017	Réalisé 2018	Evolution appliquée	Prospective 2019	Prospective 2020	Prospective 2021	Prospective 2022	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Charges à caractère général	1 080 084	1 194 222	1 %	1 113 000	1 125 000	1 137 000	1 149 000
		Charges de personnel	2 396 992	2 262 546	2 %	120 000	123 000	126 000	129 000
		Atténuations de produits	92 137	92 137	2 %	1 642 500	1 676 000	1 710 000	1 745 000
		Opérations d'ordre	598 492	318 196		320 000	320 000	320 000	320 000
		Charges de gestion courante	576 309	383 174	1%	388 000	392 000	396 000	400 000
		Charges financières	84 401	110 021	Etat de la dette	118 000	110 000	98 000	82 000
		ICNE	-4 165	4 090					
		Charges exceptionnelles et provisions	10 907	2 226		11 500	11 500	11 500	12 000
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 835 157	4 366 612		3 713 000	3 757 500	3 798 500	3 837 000	
		Recettes							
	RECETTES	Atténuations de charges	157 905	99 645		101 000	103 000	105 000	107 000
		Opérations d'ordre	169 183	64 848	0 %	65 000	65 000	65 000	65 000
		Produits du domaine	207 590	193 786	1 %	196 000	198 000	200 000	202 000
		Impôts et taxes	2 514 295	2 356 035	1 %	1 721 000	1 739 000	1 757 000	1 775 000
		Dotations	1 774 811	1 775 066	0%	1 809 000	1 612 000	1 595 000	1 578 000
		Produits de gestion courante	162 741	144 000	1 %	146 000	148 000	150 000	152 000
		Produits exceptionnels	417 307,79	153 038,82		3 000	3 000	3 000	3 000
		Reprise sur dotations et divers	300	12 500		13 000	13 000	13 000	13 000
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 404 133	4 798 919		4 054 000	3 881 000	3 888 000	3 895 000	
	Excédent	1 235 234,56	1 557 126,28						
	RECETTES TOTALES	6 639 368	6 356 045		4 054 000	3 881 000	3 888 000	3 895 000	
	Recettes réelles de fonctionnement	5 234 949,98	4 734 070,74		3 989 000,00	3 816 000,00	3 823 000,00	3 830 000,00	
	Dépenses réelles de fonctionnement	4 236 665,01	4 048 416,03		3 393 000,00	3 437 500,00	3 478 500,00	3 517 000,00	
	Epargne brute (RFF- DRF) hors intérêts	1 082 685,60	795 676,03		714 000,00	488 500,00	442 500,00	395 000,00	
	Epargne nette (épargne brute - annuité emprunt)	759 532,97	387 099,09		275 000,00	66 500,00	34 500,00	26 000,00	

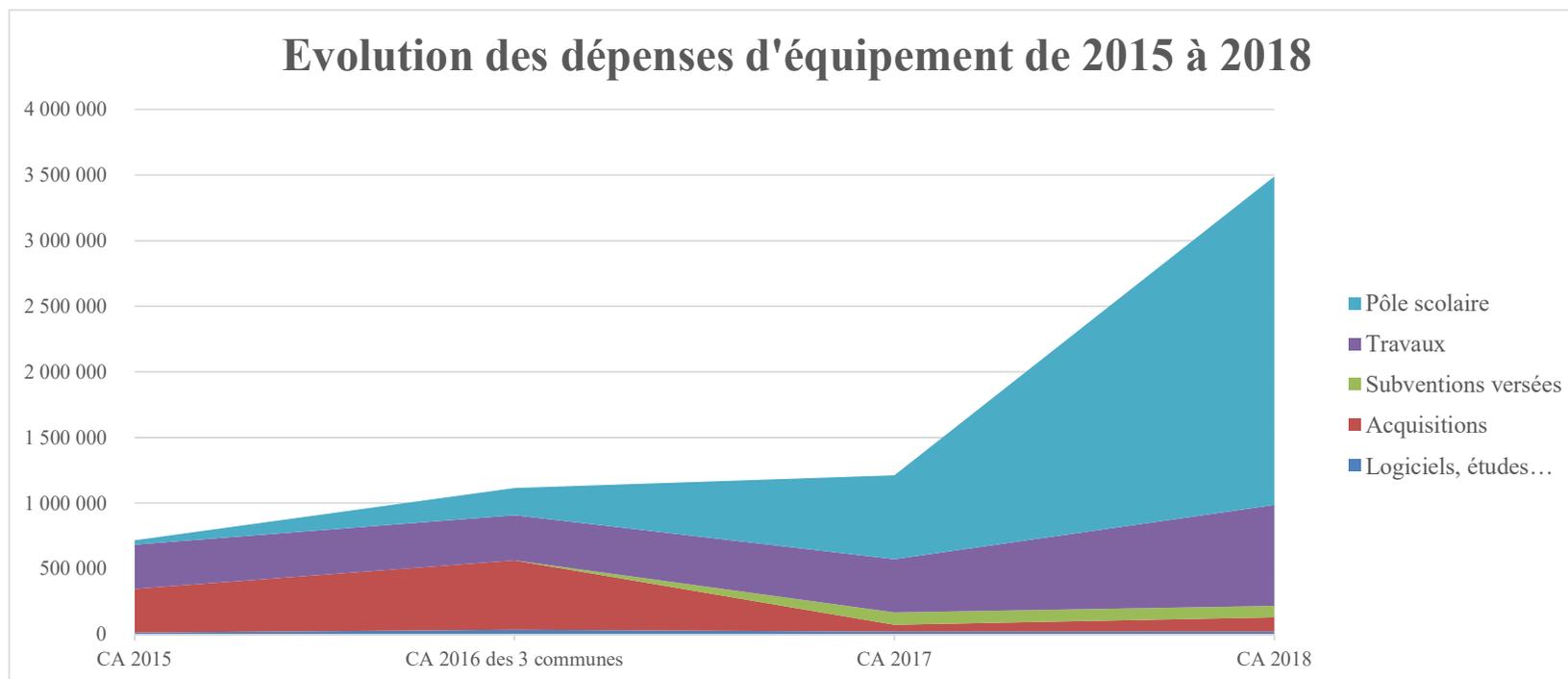
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les principales recettes inscrites en 2019 sont constituées par :

- La vente d'un terrain du pôle d'activité à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,
- des subventions pour la construction du pôle scolaire Dora Lévi,
- Le retour trimestriellement du FCTVA,

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dossiers d'investissement inscrits au budget 2019 et présentés aux financeurs publics sont les suivants :

- Les travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux inscrits dans l'Agenda d'accessibilité programmés mais non engagés de 2015 à 2019, dont le réaménagement de l'Hôtel de Ville,
- Les dépenses liées à la construction du pôle scolaire Dora Lévi,
- L'aménagement de 2 City Parc,

Outre l'investissement courant, cette programmation est complétée par des travaux de voirie dont les rues Verte et de Pragues,

LE BUDGET DE L'EAU DE VOUZIERS

En 2018, l'exercice est clos avec un excédent de 77 456,30 €.

Un crédit de 55 000 € est provisionné pour faire face à d'éventuels travaux en cours d'année. La mise en place de deux compteurs de secteur à Chestres est reportée de l'exercice précédent.

La délégation de service public avec Véolia arrive à échéance le 31 décembre 2020. Une étude est provisionnée pour accompagner la commune dans sa réflexion concernant les modalités de gestion de ce service.

LE BUDGET DE L'EAU DE VRIZY

L'exercice 2018 est clos sans générer d'excédent en raison des travaux de rénovation de la rue Emile HEREN. Cette opération est achevée.

Un emprunt est provisionné à hauteur de 30 000 € pour faire face à d'éventuels travaux complémentaires. Il ne sera réalisé qu'en cas de nécessité.

LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

En 2019, l'exercice est clos avec un excédent de 45 446,21 €. Cette recette complétée par les recettes de l'exercice 2019 permet d'ouvrir des provisions d'études et de travaux pour 74 000 €.

Les travaux de mise en conformité et d'extension de réseaux constituent des restes à réaliser 2018.

Les particuliers concernés par ces travaux (rues de l'Aisne, du Froid manteau et Taine) de confieront la réalisation de leur raccordement à la commune ainsi que la perception des aides publiques. Le solde de l'opération sera réparti sur chaque usager. Cela impactera la section de fonctionnement en recettes comme en dépenses. L'opération doit se révéler neutre financièrement pour la commune.

LE BUDGET LOTISSEMENT

Vous m'avez autorisé à lancer les études et procédures nécessaires à la réalisation d'un lotissement le 31 octobre 2017. Le budget annexe a été créé le 12 décembre 2017.

Ce lotissement se trouvera en prolongement du lotissement de la garenne sur des parcelles appartenant déjà à la commune sur une surface de 2,8 ha. Il comprendra de 28 à 30 parcelles.

Le budget 2019 verra la 1^{ère} tranche de travaux se réaliser. Il s'agit de la viabilisation de 13 parcelles.

CONCLUSION

L'épargne nette se maintient depuis 3 ans grâce aux efforts de gestion et à la commune nouvelle.

Les efforts sont à poursuivre.